



# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune de**

**BAUDRIERES**

**71370 Saône et Loire**

Séance du 10 Décembre 2013

Président : Mr Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Maryse PETIT

Présents : Mmes Maryse PETIT – Josiane DUMONT – Claudette TISSOT – Evelyne VEROT – Pascale ODIN

Mrs Michel BADOT – Jean-Patrick BROUX – Jean-Claude FEVRE – Vincent NICOT -

Absents : excusés : Claude MULLIERE pouvoir Jean-Claude FEVRE – Geneviève PLAT pouvoir Josiane DUMONT – Danielle DURAND pouvoir Claudette TISSOT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

## **DIAGNOSTIC ENERGETIQUE DES BATIMENTS :**

Mr Dominique CORDELIER de l'ATD présente le diagnostic énergétique de l'année 2012 des bâtiments et de l'éclairage public. Les conclusions font apparaître les différents points sur lesquels une amélioration peut être attendue, notamment sous forme de recommandations, de travaux, ou révision des contrats énergétiques.

## **RENOUVELLEMENT CONTRAT AVEC LA SOCIETE PORTAKABIN :**

La construction d'une nouvelle classe a débuté en septembre pour une durée de huit mois environ.

Il est donc nécessaire de renouveler le contrat de location du modulaire PORTAKABIN du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014. Le Conseil accepte.

## **REMPLACEMENT EQUIPEMENTS VETUSTES ECLAIRAGE PUBLIC :**

Après présentation du devis réalisé par le SYDESL pour le remplacement de douze lampes vétustes de l'éclairage public, le Conseil accepte ces travaux ainsi que le coût engendré :

- totalité des travaux : 4 600 € HT
- reste à la charge de la commune 2 300 € HT.

## **INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL :**

Monsieur le Maire présente le décompte de l'indemnité du Receveur Municipal pour l'année 2013. Le Conseil autorise le mandatement.

## **RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITE :**

En cas de besoins ponctuels, Mr le Maire propose de recruter des employés non titulaires pour un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité au sein des services municipaux.

Le Conseil accepte cette proposition.

#### RECRUTEMENT D'UN CUI/CAE :

Le Pôle Emploi nous a informé de la possibilité de recruter une personne en contrat aidé par l'Etat à hauteur de 90%, ce jusqu'au 31 décembre 2013. Si une personne remplissant les conditions d'éligibilité était intéressée, un poste d'agent aux services techniques compléterait l'effectif. Le Conseil donne son accord pour une recherche éventuelle de candidature.

#### RAPPORT 2012 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Après présentation de ce rapport, notamment les tarifs appliqués, les travaux réalisés et les recettes perçues, le conseil valide le document.

#### VENTE TERRAIN AU BOURG :

Mr le Maire rappelle la délibération concernant le projet de vente d'un terrain constructible d'environ 650m<sup>2</sup> situé au bourg. Une administrée étant intéressée pour l'acquérir, il propose le bornage de ce terrain pour la conclusion d'un compromis.

#### DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN BOISE :

Mr le Maire fait part d'une demande émise par un administré souhaitant acquérir une partie de parcelle de terrain boisé jouxtant sa propriété. Le Conseil Municipal accepte la vente de ce terrain à détacher de la parcelle cadastrée

ZI 71 d'environ 1000 à 1100 m<sup>2</sup> au prix de 600 €, frais de bornage à la charge de la commune.

#### VENTE TERRAINS AUX EXPLOITANTS :

Suite aux propositions faites aux exploitants agricoles dont les baux sont arrivés à expiration, le Conseil autorise les ventes suivantes :

- Mme Bernadette BERNIZET : EARL DU RUAGE : Parcelle ZI 71 aux prix de 3 500 € - bail à expiration.
- Mr Romuald GROS : Parcelles ZW 35-37 : 20 000 € - durée du bail expiré.  
ZP 12 : 3 800 €
- GAEC du Progrès : Parcelles ZX 24-74-78 : 10 000 € - durée du bail expiré.

#### ALIENATION PARCELLE AD 126 :

Mr et Mme JALLET ayant acquis une propriété sur la commune, le Maire propose l'aliénation d'une parcelle attenante, cadastrée AD 126 de 24 m<sup>2</sup> que souhaitent acquérir ces derniers. Le Conseil autorise cette vente à un tarif de 10 €.

#### TRAVAUX ONF :

Concernant le nouveau plan d'aménagement forestier qui prendrait effet à sa signature pour une durée de 15 ans, les projets suivants sont retenus :

- Arrêt coupes en régénération naturelle
- Abandon des coupes de conversion
- Retour TSF (Taillis sous Futaies)
- Entretien des plantations en place
- Comptage et analyse de sol de 2 parcelles maximum, les plus pauvres, et proposition d'essences autres que le chêne.

Le conseil décide d'inscrire à l'assiette 2014 la vente de la parcelle forestière 50 sud.

#### DOCUMENT UNIQUE :

Mr le Maire informe que les communes ont l'obligation de rédiger un document unique informant des risques encourus sur chaque poste de travail. Il présente un devis de la Société AP CONSILIS d'un montant de 1 095 € HT et informe d'une éventuelle subvention.

Le Conseil entérine ce devis.

## MODIFICATION STATUTS COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE LA BRESSE :

Par courrier en date du 18 octobre 2013, le Sous-Préfet indique la nécessité de supprimer la compétence « création de zone de développement de l'éolien (ZDE) ». Le cadre administratif gérant celles-ci a été supprimé par la loi n°2013-312 du 15 avril 2013, supprimant de fait les ZDE du code de l'énergie, les schémas régionaux éoliens prenant le relais comme support des zones éoliennes.

Le Conseil accepte la modification des statuts dans ce cadre.

## DIVERS :

Mme Maryse PETIT informe qu'une subvention de la Région, d'un montant de 17 510 € pour la création de la classe supplémentaire est acquise.

Mme Josiane DUMONT donne les montants des subventions octroyées pour l'informatisation de la bibliothèque :

- Conseil Général : 1 953 € - Etat : 3 334,50 €

Elle fait part :

- des besoins divers de petit matériel pour les services bibliothèque/garderie périscolaire.
- de la date du repas communal fixé au 25 janvier 2014
- des formations pour l'informatisation de la bibliothèque auront lieu les 17, 18 et 19 décembre 2013.
- de la réunion du RPI qui a lieu le 6 décembre dont le point principal était l'organisation des temps scolaires.

Mr Michel BADOT informe qu'une nouvelle vente de bois de chauffage aura lieu le dimanche 15 décembre à 9h, salle de réunion.

Le Maire,

Guy LOMBARD